

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 79/354 /MJT.SGFPT.DFP/21031/02

Portant reclassement et nomination de
Messieurs MADEMBO Célestin, IKONGO-LOGAN
André et NSOUARI Denis, Agents de Cultu-
re et Contrôleur d'Élevage.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement,
organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 por-
tant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégo-
rie A ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements, notamment en son article 1er paragraphe 2 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 75/488 du 14.11.75 portant organisation
des stages effectués par les fonctionnaires et agents contractuels
de l'Etat ;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 79/155 du 4.4.79 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u les arrêtés n°s 04452/MJT.DGT.DGAPE du 19.9.72 ;

- 0648/MJT.DGT.DGAPE du 12.2.72 ;

- 3855/BB 30-05 du 8.6.1977 ;

- 7191/BB 30-03 du 18.8.1978 ;

(/u la lettre n° 1423/DAAF du 2.11.78 du Directeur des
Affaires Administratives et Financières ;

(/u la lettre n° 457/PM-SG-MP-SGG du 26 Décembre 1978 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3. 60 susvisé, les fonctionnaires dont les noms suivent en service à Brazzaville, titulaires du diplôme d'Ingénieurs Agronome et de Vétérinaire Inspecteur, délivré par l'Institut Universitaire de MBALESCU de Bucarest en Roumanie, sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés au grade de :

Ingénieur d'Agriculture 1° échelon, indice 830

- MM.- IMENGO-LOGAN André, Agent de Culture de 8° échelon
- MADEMBO Célestin, Agent de Culture 7° échelon

Vétérinaire Inspecteur 1° échelon, indice 830

- M.- NSOUARI Denis, Contrôleur d'Elevage 5° échelon

ARTICLE 2.- : Le présent décret qui prendra effet tantôt de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates effectives de reprise de service des intéressés à l'issue de leur voyage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 29 Juin 1979.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie
Rurale,

~~Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-~~

Le Ministre des Finances,

JIT
- Jean I T A D I. -

~~Henri LOPES.-~~

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- SGFPT/DFP..... 3
- SGER..... 3
- MER..... 3
- D.B..... 3
- D.C.F..... 2
- SGCM/BC..... 3
- Dossiers..... 9
- Intéressés..... 3

Victor
- Victor TAMBA-TAMBA. -